

DEPARTEMENT DU RHONE  
ARRONDISSEMENT DE LYON  
CANTON DE LIMONEST  
COMMUNE DE COLLONGES AU MONT D'OR

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres  
En exercice : 11  
Présents : 07  
Votants : 09

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Collonges au Mont d'Or s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain GERMAIN, Président en exercice.  
Date de convocation : 13 mars 2025

**PRESENTS** : Mme BAILLOT, M AUSSENAC, Mme ARNAUD, M PERROT, Mme GRANGE,  
Mme DEVOS, M. GOIFFON

**ABSENTS EXCUSES** : Mme LIGNEY (pouvoir donné à M. GERMAIN), M COLLIARD (pouvoir donné à Mme Baillot)

**ABSENTE** : Mme MOREL

Formant la majorité des membres en exercice  
Mme Devos est désignée secrétaire de séance.

**Délibération N° 2025/07 Vote du compte administratif 2024**

Madame la Vice-Présidente présente les comptes de l'année 2024 relatifs au budget du CCAS :

1/La section de fonctionnement présente un déficit en 2024 de 3 509.25 €  
Le montant des dépenses s'élève à 52 914.75 € et le montant des recettes à 49 405.50 €

2/ La section d'investissement présente un déficit en 2024 de 200.00 €  
Le montant des dépenses s'élève à 600.00 € et le montant des recettes à 400.00 €

Il convient d'intégrer les reports des années précédentes pour déterminer le résultat global de clôture ce qui donne :

1) La section de fonctionnement, un excédent antérieur reporté de 22 555.79 €,  
soit un excédent cumulé de 19 046.54 €.

2) La section d'investissement un excédent antérieur reporté de 350.00 €,  
soit un excédent cumulé de 150.00 €.

Après présentation du compte administratif de l'exercice 2024,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget Primitif 2024,

Considérant que Monsieur le Président doit se retirer et être remplacée par la Vice-présidente Madame Baillot, qui assurera la présidence de la séance pour le vote du compte administratif,

Le Conseil d'Administration, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents et représentés :

**VOTE** le compte administratif 2024 présenté comme suit :

### RESULTAT DE L'EXERCICE

Fonctionnement Dépenses : 52 914.75 €    Recettes : 49 405.50 €    Déficit de Fonctionnement : 3 509.25 €

Investissement Dépenses : 600,00 €    Recettes : 400,00 €    Déficit d'investissement : 200.00 €

**INDIQUE** que compte tenu des résultats antérieurs cumulés, les résultats de clôture sont :

→ FONCTIONNEMENT - 3 509.25 € + 22 555.79 € = 19 046.54 €

→ INVESTISSEMENT    750.00 € - 600.00 € = 150.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
En mairie, le 31 mars 2025

Le Président,  
Monsieur Alain GERMAIN

